

Réunion du Conseil Municipal du 29 octobre 2015

Le vingt-neuf du mois d'octobre deux mil quinze à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de son maire, Christophe GUILLARME, celui-ci certifie que la convocation des membres en exercice était de 15.

Membres présents : Christophe GUILLARME, maire, Michel GRAND, Bernard NAULIN, Mireille PALMIER, Nathalie BLANCHARD adjoints, Joëlle BAYARD, Jean-Jacques COGNARD, Fabienne ETAIX, Edouard PONCET, Véronique PONTON, Fabien MARTINON, Dominique DUBOIS, Maurice ROCLE, Mireille LAURENDON, Pierre DENIS

Secrétaire de séance : Nathalie BLANCHARD

Lecture est faite du procès-verbal de la dernière réunion.

Le compte rendu est approuvé.

AUTORISATION D'EXPLOITER : EUREA Coop – Délibération 1510001

Une mise à l'enquête publique a été présentée par M. le Directeur Général de la société EUREA COOP sise à Feurs, en vue d'obtenir l'autorisation d'étendre ses activités de fabrication d'aliments pour bétail et d'augmenter sa capacité de stockage d'engrais solides.

La commune de CIVENS se trouvant dans un rayon de 3 km autour de l'installation, Monsieur le Préfet sollicite le Conseil Municipal afin qu'il donne son avis sur la demande d'autorisation.

Oui cet exposé, le conseil municipal, 8 voix pour, 5 abstentions (Edouard PONCET et Véronique PONTON absents excusés) donne un avis favorable à cette demande d'autorisation.

FONDS DE CONCOURS – Délibération 1510002

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 7 mai 2015 déterminant les dépenses prévues au budget pour valider les fonds de concours. Il convient de modifier cette délibération : il a été trop prévu en fonctionnement et pas assez en investissement par rapport aux factures reçues à ce jour. Il propose donc de rajouter à l'opération cantine école la somme de 20 000 € HT.

Le conseil municipal valide à l'unanimité.

LEGS LAFFAY – Délibération 1510003

Comme chaque année, il convient de choisir les bénéficiaires du prix de vertu.

La moitié des revenus 2014 sera versée à la CUMA de la Côte, soit 2 201.25 €.

L'autre moitié sera partagée entre les trois personnes suivantes choisies par le conseil par vote à bulletin secret :

- Madame CHEVRIER Sylvie – 4 allée des Saules
- Monsieur MARJOLET Sébastien – 280 route de Pouilly-lès-Feurs
- Monsieur COUBLE André – 465 rue du Buchon

DEVIS CUISINE POUR LA CANTINE – Délibération 1510004

Monsieur le Maire présente deux devis comprenant une centrale de nettoyage et désinfection, table pré-lavage, lave-vaisselle, four et divers meubles :

- PATAY : 10 049.00 € HT
- GIF Froid équipement service : 10 847.19 € HT

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de retenir PATAY, le moins disant.

AGENDA ACCESSIBILITE PROGRAMMEE – Délibération 1510005

Depuis le 1^{er} janvier 2015, les établissements et installations recevant du public doivent être accessibles à tous. A ce jour, l'église, les toilettes publiques et la salle de la MJC ne sont pas accessibles aux handicapés. Il convient donc de déposer auprès de la préfecture un dossier Ad'AP qui planifie sur 3 ans les travaux nécessaires :

- Année 2016 : création d'un accès pour l'église
- Année 2017 : réfection des toilettes publiques
- Année 2018 : Mise en accessibilité de la salle de la MJC

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver cet agenda d'accessibilité programmée.

Le conseil valide à l'unanimité.

CONTRAT AIDE – Délibération 1510006

Le Contrat Unique d'Insertion de Gaëlle MICHON se termine le 7 décembre 2015. Celle-ci ne souhaite pas le renouveler. Monsieur le Maire propose de recruter une nouvelle personne en contrat aidé (de préférence avec expérience en plâtrerie peinture) pour une période de 12 mois (Une annonce sera publiée auprès de Pôle Emploi).

Le conseil à l'unanimité, valide la création d'un emploi type CAE, CUI.

CONVENTION DOCUMENT UNIQUE et ASSISTANT DE PREVENTION

Le décret 2001-1016 du 5 novembre 2001 impose aux collectivités territoriales la rédaction d'un document unique d'évaluation des risques professionnels en matière d'hygiène et de sécurité. Monsieur le Maire propose d'élaborer ce document avec l'accompagnement du Centre de Gestion de la Loire et solliciter une subvention auprès du Fonds National de Prévention. Il est donc nécessaire de signer une convention avec le CDG 42, nommer un assistant de prévention et définir un comité de pilotage interne.

Monsieur le Maire propose de nommer Anne-Marie DONJON en tant qu'assistante de prévention : Le conseil valide à l'unanimité - **Délibération 1510007**.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer la convention avec le CDG42- **Délibération 1510008**

BAIL COMMERCIAL RESTAURANT

Fabien Martinon occupait l'appartement du 1^{er} étage qui est compris avec le bail du restaurant. Il souhaiterait le sous-louer car aujourd'hui il n'y vit plus. Monsieur le Maire indique qu'il attend des informations du notaire et propose de reporter la délibération au prochain conseil.

DISSOLUTION SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE RAMASSAGE SCOLAIRE DU PAYS D'ASTREE

Par courrier en date du 14 octobre 2015, Monsieur le Préfet rappelle le projet de schéma modifiant la carte de l'intercommunalité dans la Loire. Il indique qu'il doit recenser les syndicats susceptibles d'être dissous et propose donc la dissolution du SIRS du Pays d'Astrée. Le conseil municipal est appelé à donner son avis dans un délai de deux mois sur le projet envisagé. Mireille PALMIER assistera à une réunion du SIRS le 5 novembre. Monsieur le Maire propose de reporter cette délibération au prochain conseil.

QUESTONS DIVERSES :

Intercommunalité :

Schéma départemental de coopération intercommunale : Michel GRAND fait part du projet de mutualisation proposé par le préfet de la Loire. Il rappelle la réunion du 12 octobre au cours de laquelle le cabinet SEMAPHORES a présenté une synthèse des travaux sur le scénario de fusion entre les 4 intercommunalités.

Le préfet a proposé un schéma de regroupement Collines du Matin, Forez en Lyonnais, Pays de Saint Galmier, Balbigny et Feurs en Forez. Les conseils municipaux concernés devront donner leur avis avant fin décembre.

Bacs jaunes : L'opération s'est bien déroulée, la majorité des bacs ayant été récupérés. Les sacs jaunes ne seront plus collectés à partir du 1^{er} janvier 2016.

CMJ :

Rencontre inter CMJ (Feurs, Pouilly, Civens) et projet de collaboration entre les 3

Concours maisons illuminées

Table d'orientation : plusieurs devis ont été demandés, la somme sera prévue au budget 2016

Forez Donzy Football Club :

Monsieur le Maire propose au conseil de réfléchir sur les différentes aides et subventions directes et indirectes accordées au club de foot et propose de le subventionner comme toute autre association civicoise. Le nombre actuel de licenciés du club amène à cette réflexion.

- **TAP** : Mireille Palmier expose qu'une intervenante doit cesser son activité. La commission recherche une nouvelle personne. Quelques élèves perturbent le déroulement des activités, le règlement qui permet d'exclure ces enfants des TAP sera mis en application dès la rentrée de novembre. Un courrier sera transmis aux parents pour rappel.

- **Voyage scolaire** : Coût du voyage pour les CM : 6264 € dont 1/3 à la charge de la mairie

- **Mairie** : Le répondeur sera mis en dehors des heures d'ouverture au public. Un devis sera demandé pour l'installation d'un vidéophone

- **Travaux école** : planning respecté, les travaux avancent normalement
- **Concours de belote du 3^{ème} âge** : Le chauffage n'a pas fonctionné car le bouton d'arrêt d'urgence a été appuyé, ce qui a provoqué une coupure d'électricité et l'arrêt du chauffage.
- **Don du sang** : Beau succès : 168 personnes présentes dont 39 nouveaux donneurs. Christophe GUILLARME remercie tous les bénévoles.
- **Fleurissement Montagnes du Matin** : Civens est à la première place des communes de plus de 1000 habitants.
Particuliers : Mme JAHIER 4^{ème} maison avec jardin, Noël TROTTEY 4^{ème} balcon et fenêtre
- **Comité des fêtes** : des démissions ont été annoncées, Anne-Marie POMMIER, Jean-Paul FERRAGNE, Nathalie DENIS restent membres. Il faudra recruter de nouveaux bénévoles pour que l'association puisse vivre. Un flyer sera distribué dans les boîtes aux lettres.
- **Agenda** :
Commémoration du 11 novembre : le 15 à 10h (clique Six vins, population Planch'A)
Elections : 6 et 13 décembre
Vœux du maire : 8 janvier 2016 à 19h

TOUR DE TABLE :

- SIEL : Maurice ROCLE fait un compte-rendu du très haut débit et de l'installation de bornes électriques de charge de voiture.
- Journal La Tribune : nouvelle formule, il n'y aura plus de comptes rendus de manifestations
- Ambroisie : la CCF se renseigne pour un traitement en déchetterie
- Voirie : Bernard NAULIN explique que le programme 2015 est terminé. Pour l'an prochain il faudrait réfléchir à la liaison piétonne carrefour 4 chemins-salle des fêtes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30

Prochain conseil le 26 novembre 2015